CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E190809** **VALABLE JUSQU'AU** **03/07/2025**

ÉDITÉ LE **18/10/2024**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/05/2018
Forme juridique : EIRL
Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **484 886 668** **00033**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 3804598-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 23034650517

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 23034650517

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : **EIRL ROCHE**

39 RUE CAZAULT
61000 ALENCON

Téléphone : 09 73 88 41 73 **Fax :**
Portable : 06 20 37 43 28

Site Internet : www.facebook.com/eirl-roche-arcades-et-baies-10376
E-mail : roche.61@live.fr

Responsabilité légale :
ROCHE CHRISTOPHER CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste,Électricien,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste,Plombier)	04/07/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	12/09/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	12/09/2024
o Ventilation mécanique	10/10/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/07/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	04/07/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/07/2024

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
1109 BOULEVARD CHARLES CROS
B.P. 4
14123 IFS

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.